

CCES Canadian Centre for Ethics in Sport
Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Rapport annuel 2009 – 2010



PROTÉGER • ACTIVER • DÉFENDRE

Message aux parties intéressées

La dernière année a été très occupée, mais aussi stimulante pour le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES). Ce dernier a lancé la plus récente version du Programme canadien antidopage et étudié l'aspect éthique d'un nombre de questions contemporaines, sans compter que le Mouvement Sport pur a presque atteint son objectif de 2 012 membres d'ici 2012. De plus, le CCES est très fier d'avoir contribué aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver à Vancouver de 2010, les jeux les plus sains à avoir été tenus dans les dernières années.

Au CCES, les employés considèrent que leur rôle en matière de promotion du sport basé sur l'éthique comporte trois aspects. Ils s'engagent à **protéger** l'intégrité du sport, à **activer** un système sportif communautaire axé sur des valeurs et des principes et à **défendre** la prise de décisions éthiques dans le cadre d'enjeux controversés. Ces aspects de protection, d'activation et de défense sont interreliés et interdépendants. Ils représentent souvent le terrain d'entente confus qui se retrouve au cœur du travail du CCES.

Gérer le Programme canadien antidopage fait partie intégrante des tâches du CCES depuis longtemps. Sans un sport sain, les réalisations athlétiques sont dévalorisées, les records ne valent rien et les athlètes qui ne prennent pas de drogue sont désavantagés au cours des compétitions. Le dopage demeure l'enjeu éthique qui représente la plus grande menace pour le sport : des valeurs du sport aux participants et aux avantages pour la société. Cette année, comme vous le lirez dans ce rapport, le CCES a effectué un nombre record de contrôles de dopage (3 800), a offert de la formation en ligne (Sport pur : avantages d'un sport sain) à un nombre inégalé d'athlètes (20 000) et a déterminé 24 violations aux règles antidopage. Le travail du CCES en matière d'antidopage est complexe et on vous encourage à lire les divers aspects de notre approche complète envers le dopage décrite dans ce rapport.

Bien que le CCES travaille avec de nombreux partenaires, on aimerait souligner l'étroite relation qu'on entretient depuis plusieurs années avec l'INRS-Institut Armand-Frappier et la professeure Christiane Ayotte, sa réputée directrice. Ce partenariat est essentiel au travail du CCES en matière d'antidopage, tant pour la science de la détection que pour l'élaboration de son plan de test intelligent.

Le CCES doit activer un système sportif communautaire axé sur des valeurs et des principes afin que le sport devienne juste, sécuritaire et accessible au Canada. Au cours de la dernière année, le CCES a joué un rôle important en la matière grâce à ses nombreuses contributions au Mouvement Sport pur et à la Stratégie Sport pur. Ce rapport aborde, notamment, les efforts que le CCES a déployés pour aider les

organismes de sport à gérer les risques et la manière dont le Fonds communautaire Sport pur a amélioré la vie de 60 000 enfants et jeunes et de 7 000 bénévoles au Canada.

La plupart d'entre nous peuvent s'entendre sur ce qui est réellement bien et sur ce qui ne l'est pas. Ce sont les zones grises, ces aspects plus ou moins clairs, qui souvent sont au cœur de la discorde et de la tension dans le sport et c'est dans ces circonstances que la prise de décisions éthiques est si pertinente. Défendre la bonne façon d'agir dans une situation donnée constitue autant un processus qu'un aboutissement. Afin d'aider le sport à voir clair dans cette compétition d'idées et de points de vue, le CCES a mis sur pied des outils utiles en matière de prise de décisions favorisant l'éthique, d'évaluation des valeurs et demande de renseignements sur des questions éthiques.

Une fois de plus, le CCES n'existerait pas sans le soutien financier généreux du gouvernement du Canada par le biais de Sport Canada et du ministère du Patrimoine. Le CCES est très reconnaissant de la confiance qui lui est accordée et ce soutien paraît dans son travail.

Le CCES est géré par un groupe de Canadiens et de Canadiennes distingués qui compose son conseil d'administration. Son engagement envers le sport basé sur l'éthique se reflète sur tous les plans de l'organisme et il ne compte pas ses heures quand vient le temps de conseiller pour atteindre un sport juste, sécuritaire et accessible. Son dévouement est très apprécié et indispensables.

Le personnel dévoué et professionnel du CCES a permis d'atteindre les résultats décrits dans ce rapport. Sa volonté inébranlable de travailler pour les athlètes canadiens et en leur nom, peu importe la catégorie de sport, est tout à son honneur. Son habileté à déplacer les barèmes afin que le sport soit plus sain constitue une preuve de ses efforts acharnés, une foi en ce qu'il accomplit et un engagement solennel envers l'excellence. Nous désirons remercier chaleureusement chacun des membres du personnel du CCES et les féliciter d'effectuer un aussi bon travail.



D^{re} Louise Walker
Présidente



Paul Melia
Président-directeur général

Faits saillants

Respect continu de la norme ISO 9001:2000 pour les systèmes de management de la qualité

Près de 3 000 contrôles de dopage ont été effectués en vertu du Programme canadien antidopage (PCA)

Le Mouvement Sport pur compte 1 936 membres

Le CCES a tenu un atelier de développement communautaire axé sur les actifs et 35 dirigeants de la communauté sportive et d'autres secteurs y ont pris part

Le CCES a appuyé le programme antidopage du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 de Vancouver (COVAN) grâce à un partenariat étroit

Investissement de 530 000 \$ dans les groupes de sport communautaires par le biais du Fonds communautaire Sport pur

L'équipe responsable des prélèvements aux Jeux d'hiver de Vancouver était composée principalement d'agents de contrôle de dopage du CCES

Le CCES a permis à Équipe Canada pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver, aux joueurs de football universitaire junior de l'Ontario et à la Ligue de hockey junior majeur AAA du Québec d'accéder aux programmes de formation en ligne

Le programme CorpSensé évolue grâce à un nouveau site Web et à une vidéo

Le CCES a agi à titre d'expert-conseil quant à l'élaboration d'une nouvelle politique antidopage pour la Ligue canadienne de football (LCF) et l'association des joueurs

Le CCES a restructuré son site Web afin qu'il soit plus axé sur l'éthique dans le sport

Après le discours d'ouverture de Sport pur à la conférence annuelle de la Fédération canadienne des municipalités, 50 collectivités adhèrent au Mouvement Sport pur

À l'intérieur

4

GOUVERNANCE

8

ÉLABORATION DES POLITIQUES

10

DÉFENSE ET PROMOTION

13

PRÉVENTION

16

RECHERCHE

18

DÉTECTION ET DISSUASION

23

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR



Gouvernance



D^{re} Louise Walker – présidente

D^{re} Louise Walker a obtenu son doctorat en médecine de l'Université de Toronto en 1977 et a ensuite obtenu un diplôme en médecine du sport de l'Académie canadienne de médecine du sport (ACMS). D^{re} Walker pratique la médecine sportive depuis plus de

21 ans et elle agit à titre de codirectrice du Centre de médecine sportive d'Ottawa, de coordonnatrice des programmes pour le Enhanced Skills in Family Practice Sport Medicine Program et de professeure adjointe à l'Université d'Ottawa. Elle a été médecin de l'équipe de hockey féminin du Canada et elle a agi comme référence médicale dans le cadre de nombreux événements nationaux et internationaux, notamment aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Elle est également une athlète accomplie : championne canadienne en saut en hauteur (1973), médaillée d'argent aux Jeux du Commonwealth de 1974, elle a participé deux fois aux Jeux olympiques. En 1993, elle a été intronisée au Temple de la renommée des sports de l'Université de Toronto, puis au Temple de la renommée des sports de Nepean en 2008.



David Zussman, Ph. D. – vice-président

David Zussman est président de la Chaire Stephen Jarislowsky sur la gestion dans le secteur public de l'Université d'Ottawa et il a été doyen de l'École de gestion de l'Université d'Ottawa de 1988 à 1992. De 2003 à 2010, monsieur Zussman a occupé le poste de

commissaire à temps partiel de la Commission de la fonction publique et, en 2003, il a reçu le prix Mention de service public. Il est le président sortant du Forum des politiques publiques et de l'Association canadienne des programmes en administration publique ainsi que le vice-président sortant et le président-directeur général d'EKOS Research Associates. En 1994, il a été secrétaire adjoint du Cabinet, Examen des programmes et appareil gouvernemental, du Bureau du Conseil privé. Il est l'auteur et le coauteur de nombreuses publications, notamment *La prestation de rechange des services : pour une gouvernance partagée au Canada* et *The Vertical Solitude: Managing in the Public Service*. Il a été chroniqueur pour le *Canadian Government Executive* et il écrit encore des chroniques pour l'*Ottawa Citizen*.



Françoise Baylis, Ph. D.

Diplômée de l'Université de Western Ontario, Françoise Baylis, Ph. D. détient un doctorat en philosophie avec une spécialisation en éthique médicale. Elle est professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en bioéthique et

philosophie de l'Université Dalhousie. Sa recherche porte sur la santé reproductive des femmes, la recherche chez les humains et l'utilisation des nouvelles technologies et la santé publique (www.noveltechethics.ca). Ses travaux, à la croisée de la théorie et de la pratique, sont surtout axés sur les enjeux juridiques et communautaires. Madame Baylis a été élue membre de la Société royale du Canada et de l'Académie des arts, des lettres et des sciences du Canada. De plus, elle a obtenu des nominations professorales au King College London (UK) et à la Arizona State University (US). Elle est membre du conseil consultatif de l'Institut de la santé des hommes et des femmes des Instituts de recherche en santé du Canada.



Ronald Bremner

Ron Bremner est président de Gold Medal Consulting Group. Pendant plus de 22 ans, monsieur Bremner a travaillé au sein de l'industrie de la radio et de la télévision de Vancouver, où il a été président des stations de radio CKNW et CFMI ainsi que

président-directeur général de BCTV. En 1996, il est devenu président-directeur général des Flames de Calgary ensuite de Professional Sports Publications. Aujourd'hui, monsieur Bremner offre du perfectionnement à de nombreux cadres supérieurs au Canada, prononce des discours-programmes et travaille avec les entreprises des secteurs du leadership, de la communication, de la planification stratégique et de la formation de l'esprit d'équipe. Tout au long de sa carrière, il a présidé plusieurs organismes canadiens importants. Il est membre du Temple de la renommée de l'Association canadienne des radiodiffuseurs et médaillé du jubilé de la Reine en service communautaire. Il siège actuellement au conseil de la Marche des dix sous de l'Ontario, du Panthéon des sports canadiens et de l'Association canadienne des femmes en communications.



Jim Durrell

Ancien maire d'Ottawa, Jim Durrell a été élu au Conseil municipal en 1980. Fier partisan de sa ville et du sport, monsieur Durrell est le gouverneur sortant du Temple de la renommée des sports du Canada. Il a été président des Sénateurs d'Ottawa (une franchise de la LNH qu'il a aidé la Ville à obtenir) et des Rough Riders d'Ottawa (LCF). De plus, il a permis à Ottawa d'acquérir une équipe de baseball AAA. Actuellement président du concessionnaire automobile Capital Dodge Chrysler Jeep, monsieur Durrell siège également à de nombreux conseils, incluant celui de Centraide Ottawa, du Centre des congrès d'Ottawa (président) et de l'Administration de l'aéroport international d'Ottawa (ancien président).



François Godbout

Membre du Barreau du Québec, François Godbout a obtenu sa licence en droit de l'Université de Montréal et a été juge au Tribunal de la jeunesse de la Cour du Québec de 1987 à 2008. Ses réalisations sportives sont aussi impressionnantes que sa carrière juridique. En 1956, il a été champion de tennis de la province de Québec et il a fait partie de l'équipe nationale de tennis pendant six ans. Il a été intronisé au Panthéon des sports du Québec et au Panthéon du tennis canadien. Il a déjà été secrétaire de la Fondation de l'athlète québécois, vice-président du Comité canadien olympique et président de la Fédération canadienne de tennis.



Gordon Kirke, C.R.

Monsieur Gordon Kirke, avocat spécialisé dans les industries du divertissement et du sport, pratique et enseigne à Toronto. Diplômé de la Osgoode Hall Law School, monsieur Kirke a représenté un certain nombre d'éminents athlètes et a été le premier président non américain de la Sports Lawyers Association, basée aux États-Unis. Il a enseigné le droit du sport à l'Université de Toronto et à l'Université York pendant plus de 20 ans et il est conférencier à la Faculté de droit de l'Université Marquette, à l'Université du Michigan et à la Faculté de droit de Harvard. Son rapport *Joueurs avant tout* a réaffirmé son engagement à rendre le sport sécuritaire et sain pour les enfants canadiens. Il est directeur de la Fondation Sheldon Kennedy, the Children's Aid Foundation, d'Olympiques Spéciaux Canada et de Stop the Violence. Monsieur Kirke siège au conseil d'administration de Tennis Canada et préside la campagne *Le tennis ça compte*.



Paul Melia

Président-directeur général et secrétaire trésorier du CCES, Paul Melia joue divers rôles essentiels au sein du CCES. Il doit notamment gérer le Programme canadien antidopage et travailler en étroite collaboration avec les gouvernements et les organismes de sport afin de mettre en œuvre une stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport amateur. Titulaire d'une maîtrise en administration de la santé de l'Université d'Ottawa, monsieur Melia a mis à profit ses vastes connaissances et sa grande expertise afin d'élaborer et de mettre en place des campagnes d'information publique, d'éducation et de changement social en ce qui a trait à des questions sanitaires et sociales. Il agit présentement à titre de président de la Fondation Sport pur. Il a déjà été chef de la division des programmes de renoncement au tabagisme de Santé Canada et il est le président sortant de l'Association of National Anti-Doping Organisations et il a déjà été vice-président régional d'In-Touch Survey Systems Inc.



D^{re} Jane Moran

D^{re} Jane Moran est conseillère médicale en chef de l'Union internationale de patinage depuis 1998. Cette expérience, jumelée avec sa contribution comme membre de l'équipe médicale canadienne, lui a permis de prendre part à huit Jeux olympiques. D^{re} Moran enseigne présentement à la Faculté de médecine de l'Université de la Colombie-Britannique et à deux hôpitaux universitaires de Victoria. Elle est vice-présidente de Victoria Emergency Medicine Associates, est membre du conseil d'administration de l'Association canadienne de patinage artistique et membre des sous-comités du Comité international olympique (CIO) sur les jeunes dans le sport et sur la triade de l'athlète féminine. Elle a écrit un chapitre sur le patinage artistique dans l'édition de 2000 de *Les femmes dans le sport* du CIO. De 1991 à 2007, elle a participé au Congrès mondial du CIO sur le dopage dans le sport et à la Conférence de l'Agence mondiale antidopage (AMA) sur le dopage dans le sport. Elle est observatrice indépendante pour l'AMA et membre du comité d'experts médicaux du programme Passeport biologique de l'athlète du CCES.



Beckie Scott

Médaillée d'or et d'argent des Jeux olympiques, Beckie Scott a pris sa retraite après avoir fait partie de l'équipe canadienne de ski de fond pendant 11 ans. Elle a été la première femme nord-américaine à remporter une médaille olympique en ski de fond. En 2006, elle a été élue à la Commission des athlètes du CIO et s'est jointe au conseil d'administration du COVAN. Actuellement, elle est membre du Comité des athlètes de l'AMA, coprésidente du conseil consultatif canadien pour l'organisme Right to Play et représentante spéciale pour UNICEF Canada. Pendant sa carrière sportive, elle a reçu le prix Histoire de l'esprit du sport de l'année et le prix commémoratif John Semmelink à deux reprises.



D^r Andrew Pipe – Chair Emeritus

D^r Andrew Pipe est directeur du Centre de prévention et de réhabilitation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa. Premier président du CCES, il compte une vaste expérience en matière de résolution de problèmes de dopage et ses connaissances du sport, de la santé et de la médecine constituent un atout précieux pour le CCES. D^r Pipe a été médecin en chef de l'équipe canadienne de basketball pendant plus de 30 ans et médecin en chef d'Équipe Canada lors des Jeux panaméricains de 1987, des Jeux olympiques de 1992 et des Jeux du Commonwealth de 2006. Il est le premier Canadien à avoir reçu le prix du CIO pour services rendus dans le domaine de la médecine sportive. Actuellement, D^r Pipe est président des Jeux du Commonwealth du Canada et rédacteur en chef adjoint du *Clinical Journal of Sport Medicine*. Il est membre de l'Ordre du Canada et du Temple de la renommée olympique du Canada.

Restructuration organisationnelle

En 2010, le CCES a effectué une restructuration organisationnelle afin d'améliorer sa capacité à répondre aux besoins des parties intéressées canadiennes, à la croissance du Mouvement Sport pur et aux changements apportés aux normes antidopage internationales. Le personnel de retour de son détachement au COVAN a été réintégré. La restructuration a permis d'éliminer les barrières opérationnelles du CCES entre ses initiatives de promotion, de prévention et de détection ainsi que d'appuyer le rôle de chef de file évolutif du CCES dans le sport canadien.

Candidatures pour le conseil d'administration

Le conseil d'administration du CCES est composé de Canadiens reconnus possédant une expertise dans les divers champs de connaissances nécessaires pour assurer l'intendance adéquate du CCES. Le CCES accepte les déclarations d'intérêt des personnes qui désirent s'impliquer bénévolement au sein de l'organisme. Si vous connaissez une telle personne qui, selon vous, pourrait contribuer au CCES, envoyez-nous un courriel à nominations@cces.ca.

Groupes de travail et comités du CCES

En plus des experts qui siègent au conseil d'administration du CCES, l'organisme tire profit de l'expertise et de l'expérience de nombreux individus qui participent bénévolement à divers groupes de travail et de comités consultatifs.

Le Comité de révision des enjeux éthiques effectue des analyses et donne des conseils sur divers enjeux éthiques dans le sport.

Le Comité pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques évalue les demandes des athlètes qui désirent obtenir la permission de faire usage de médicaments prescrits qui font partie de la Liste des interdictions.

Le Comité de révision antidopage étudie les questions liées aux enjeux antidopage et aux exigences réglementaires.

Le Comité pour la Liste des interdictions fournit de la rétroaction sur l'ébauche de la Liste des interdictions annuelle de l'AMA.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le www.cces.ca/fr/governance.



« Le travail du CCES est effectué par du personnel dévoué et professionnel appuyé par un généreux conseil d'administration engagé et bénévole composé de Canadiens et de Canadiennes distingués. »



Élaboration des politiques

Le CCES influence la direction que les organismes antidopage et de sport prennent en les aidant à incorporer l'éthique sportive et les valeurs dans le sport, au Canada et à l'étranger.

Stratégie Sport pur

La Stratégie Sport pur fait partie intégrante de la Politique canadienne du sport. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que la communauté sportive appuient cette stratégie visant à porter une plus grande attention à divers enjeux éthiques de l'industrie du sport. Un comité directeur, coprésidé par le CCES et Sport Canada, guide le travail en vertu de la Stratégie. De plus, le CCES héberge le Secrétariat Sport pur afin d'appuyer le travail du comité.

Le comité directeur s'est rencontré trois fois cette année, incluant une séance de planification stratégique de deux jours en octobre 2009, afin de revoir ses intérêts et de s'entendre sur les priorités éthiques à venir. Ainsi, la Stratégie Sport pur a été renouvelée. Un cadre de travail axé sur l'action a été mis sur pied pour déterminer ce que le comité directeur et le secrétariat peuvent réellement accomplir au cours des dix prochaines années. En 2009, selon la rétroaction qu'ils ont reçue et leur expertise, grâce à la mise sur pied de deux groupes de travail, le comité directeur et le secrétariat ont commencé à porter une attention particulière à deux enjeux éthiques : la violence dans le sport et l'intendance éthique.

Panel 2010 et au-delà

Le ministre d'État (sports) a mis sur pied le Panel 2010 et au-delà afin d'étudier les avenues que pourrait prendre le sport canadien pour progresser et afin de tirer profit de l'engouement pour à nous le podium et les Jeux d'hiver. Le CCES a offert une contribution écrite au panel et Paul Melia, son président-directeur général, a participé aux discussions de la table ronde avec d'autres parties intéressées. David Zussman, Ph. D., président du panel et vice-président du conseil d'administration du CCES, a soumis un rapport en décembre 2009. Le Rapport Sport pur constituait l'annexe 2 du rapport et le Comité de révision des enjeux éthiques était cité à titre de ressource. Le CCES a été heureux de contribuer à cette analyse importante du tournant décisif du sport canadien et espère que ses conclusions permettront d'influencer les politiques des années à venir.

www.pch.gc.ca/pgm/sc/pubs/panel/rap-rep-fra.pdf

Expert-conseil pour la première politique antidopage de la LCF

Au cours de l'année, une nouvelle politique antidopage pour la Ligue canadienne de football (LCF) et ses associations de joueurs a été élaborée pour protéger l'intégrité du football. Le CCES a agi à titre d'expert-conseil quant à l'élaboration de la nouvelle politique complète qui est axée sur l'éducation, la consultation, la réhabilitation et la détection d'une liste personnalisée de substances destinées à augmenter le rendement. Le CCES prélèvera et analysera les échantillons de manière indépendante à l'aide de son équipement et de ses procédures normalisés. Les échantillons seront analysés au laboratoire de pointe INRS accrédité de l'AMA.

www.cfl.ca/article/cfl-drug-policy-at-a-glance

Programme canadien antidopage et Code mondial antidopage 2009

Le 1^{er} janvier 2009, la version grandement révisée du Programme canadien antidopage (PCA) a été lancée parallèlement et conformément au Code mondial antidopage. Le CCES, à titre d'administrateur du PCA, a aidé les organismes de sport à adopter de nouveau la politique afin de confirmer leur engagement envers un sport basé sur l'éthique et l'antidopage.

La mise en place du nouveau PCA de 2009 a constitué un projet intensif. Le CCES a donné de la formation et fourni des renseignements aux parties intéressées de l'industrie du sport canadien qui visaient à simplifier les règles antidopage : si les gens connaissent et comprennent les règles, ils seront mieux placés pour les respecter.

Le CCES et d'autres dirigeants sportifs canadiens ont participé aux groupes de travail de l'Agence mondiale antidopage (AMA), incluant le Comité de la Liste des interdictions, le Comité pour l'usage à des fins thérapeutiques et le Groupe d'essai d'ADAMS, pour aider à déterminer la direction de ces initiatives importantes.

www.cces.ca/pca

Association of National Anti-Doping Organisations

Le CCES continue d'être membre de l'Association of National Anti-Doping Organisations (ANADO), une association de perfectionnement professionnel qui met en valeur le potentiel de la lutte contre le dopage dans le sport à l'échelle internationale, et de l'appuyer. Au cours de l'année, le CCES a contribué aux ateliers et aux activités de perfectionnement professionnel de l'ANADO qui ont lieu deux fois par année et cela a été très bénéfique pour l'organisme. En vue des Jeux de Vancouver 2010, le

CCES a travaillé au sein du réseau de l'ANADO afin d'aider les membres à l'extérieur de l'Amérique du Nord à effectuer des contrôles avant les jeux auprès de leurs athlètes de la Ligue nationale de hockey (LNH). Le CCES a continué de collaborer avec le réseau d'ANADO et les fédérations internationales pour s'assurer qu'il interprétait le Code mondial antidopage 2009 de la même manière que les autres pays dirigeants, notamment en vue des Jeux de Vancouver 2010. www.anado.org



Défense et promotion

Le CCES démontre que les individus, les collectivités et la société canadienne peuvent tirer profit du sport basé sur des valeurs et permet aux organismes et aux collectivités d'y parvenir.

Cultiver le Mouvement Sport pur

Le Mouvement Sport pur est axé sur une idée simple, mais puissante : le sport sain peut faire une grande différence. Au fur et à mesure que les athlètes, les équipes, les entraîneurs et les collectivités intègrent Sport pur à leurs programmes, ils profitent des avantages du sport basé sur des valeurs. Le CCES est un membre fondateur du Mouvement et, à partir de six principes, il fonde son travail visant à promouvoir le sport basé sur des valeurs, peu importe le calibre.

En 2005, le CCES s'était fixé l'objectif d'atteindre **2 012 membres** d'ici 2012. Le CCES est fier d'annoncer que le Mouvement Sport pur est en avance sur son objectif. En date du 31 mars 2010, le Mouvement comptait 1 936 déclarations.

Patinage de vitesse Canada est l'un des nombreux organismes qui a intégré Sport pur cette année. L'organisme national de sport a fait la promotion de Sport pur à la Maison Patinage de vitesse et au cœur du village des athlètes des Jeux de Vancouver grâce à des supports multimédias, des affiches et des représentations de la marque et des principes Sport pur.

Sport pur continue de travailler avec les **associations de sport scolaires** du Canada et a intégré les valeurs et les principes Sport pur dans l'athlétisme à l'école secondaire. Jusqu'à présent, sept des douze associations provinciales-territoriales ont joint officiellement le Mouvement et se trouvent à diverses étapes d'intégrer les principes Sport pur à leurs programmes.

À la conférence annuelle de la **Fédération canadienne des municipalités** (FCM) qui a eu lieu à Whistler, Colombie-



Beckie Scott raconte son histoire dans le cadre de la présentation Sport pur de la conférence annuelle de la Fédération canadienne des municipalités



Les athlètes des Jeux du Canada visitent notre kiosque de sensibilisation afin de signer la bannière Sport pur

Britannique, en juin 2009, Sport pur a eu le privilège de prononcer le discours d'ouverture. Plus de 1 800 délégués provenant des différentes villes du pays ont applaudi la présentation d'ouverture avec Beckie Scott, une athlète élite qui défend depuis longtemps le sport sans drogue, Jarred Reid, un joueur de football dont le sport positif a changé sa vie et Paul Melia, président-directeur général du CCES. Un kiosque de sensibilisation a été très visité et tous les délégués ont reçu un CD de référence pour les aider à intégrer Sport pur dans leur municipalité. Depuis, 50 d'entre eux ont adhéré au Mouvement Sport pur.

La Ville de Vancouver a présenté une demande de déclaration pour devenir une collectivité Sport pur et pour que sa Commission des parcs devienne un organisme Sport pur. C'est la 9^e de 22 grandes villes du Canada à adhérer au Mouvement Sport pur.

Les **Jeux d'été du Canada de 2009**, qui ont eu lieu à l'Île-du-Prince-Édouard, en août, ont été déclarés officiellement « événement Sport pur ». Sport pur a été très présent tout au long des jeux, notamment pendant les cérémonies d'ouverture, où la vidéo Sport pur a été présentée et les principes Sport pur ont été intégrés aux serments des athlètes, des entraîneurs et des arbitres. Le CCES a dressé le profil de 13 athlètes Sport pur sur les sites Web de Sport pur et des Jeux, en plus de tenir un kiosque de sensibilisation pendant deux semaines.

Promotion de la collectivité Sport pur

L'étape 2 du projet d'animation

communautaire Sport

pur est en cours et est appuyée par une subvention généreuse de 475 000 \$ que la Fondation Trillium de l'Ontario a versée à la Fondation Sport pur. Le fonds appuie deux animateurs qui travaillent dans les collectivités de la province afin d'approfondir la compréhension et la prestation de Sport pur.

Les animateurs appuient les efforts des collectivités qui désirent adopter Sport pur en aidant le personnel municipal à élaborer des résolutions de conseil et des plans d'action communautaires ainsi qu'en donnant de la formation aux membres des collectivités afin qu'ils puissent transmettre eux-mêmes le message Sport pur. De plus, les animateurs mettent sur pied et testent de nouvelles ressources, incluant l'entente Sport pur et la trousse d'engagement pour les écoles

Le programme **Champions Sport pur** continue d'évoluer puisque plus de Canadiens et de Canadiennes s'engagent à promouvoir le changement au sein de leur système sportif, de leur club et de leur collectivité. Une nouvelle trousse de formation en ligne et un site Web restructuré ont permis d'appuyer cette initiative. Pendant cette période, 18 individus sont devenus des Champions Sport pur, soit des Canadiens et des Canadiennes passionnés et convaincus que Sport pur, un sport sain, peut faire une grande différence.

En décembre, le CCES a tenu l'**atelier de développement communautaire axé sur des actifs**, qui représente un point saillant de l'année. Animé par Cormac Russell de Nurture Development, l'événement a accueilli 35 dirigeants de l'industrie du sport et d'autres secteurs. Avant l'atelier, les participants adoptaient une approche traditionnelle axée sur les besoins d'une collectivité ou d'un organisme, mais par la suite, ils constataient l'avantage de reconnaître les actifs et de miser sur eux, soit apprendre comment permettre aux gens de considérer le sport comme un élément de base stratégique qui contribuerait à la santé et au dynamisme de leur collectivité. Le CCES a l'intention de se servir de cette approche pour faire connaître le Mouvement Sport pur.



Des enfants de l'arrondissement scolaire no 17, au Nouveau-Brunswick, posent avec leurs disques volants Sport pur

Outils Sport pur

En réaction à la croissance rapide du Mouvement Sport pur, le CCES a mis sur pied un certain nombre d'outils et de ressources pour présenter le Mouvement aux nouveaux membres et pour appuyer le travail des membres existants. Vous pouvez les consulter à www.sportpur.ca.

Le **site Web de Sport pur** constitue le cœur du Mouvement Sport pur. Vous y trouverez les ressources et les renseignements au sujet du Mouvement. Les membres potentiels peuvent adhérer au Mouvement en déclarant en ligne qu'ils adopteront les principes Sport pur. Les visiteurs peuvent lire des histoires sur la façon dont des membres provenant de partout au pays, incluant des athlètes, des entraîneurs et des collectivités, intègrent les principes Sport pur à leur vie.

Vous trouverez également sur le site le **magasin en ligne Sport pur**, qui offre divers outils de soutien visant à encourager les membres des collectivités et à leur permettre de démontrer leur engagement envers le Mouvement Sport pur. Les produits comprennent des bannières, des aimants, des vêtements, des bouteilles d'eau, des foulards, des étiquettes pour bagage et des bracelets.

La **trousse Sport pur pour les municipalités** comporte des renseignements et des ressources nécessaires pour adhérer au Mouvement Sport pur, le vivre et le faire connaître au sein d'une collectivité, incluant des exemples de résolutions de conseil, le rapport Sport pur, le formulaire de déclaration, les principes, des présentations et des sujets d'entretien. La trousse est offerte sous forme d'outil électronique en format CD ou sur le Web.



Prévention

Le CCES offre de la formation, des ressources et du financement pour aider les Canadiens et les Canadiennes à prendre les bonnes décisions en matière de sport.

Formation en ligne

Le CCES continue d'offrir des programmes d'apprentissage en ligne pour s'assurer que les athlètes canadiens provenant des quatre coins du pays connaissent leurs droits et leurs responsabilités. Le taux de succès en matière de sensibilisation des athlètes est de 93 %.

Au cours de l'année, de la formation a été offerte à **plus de 20 000 athlètes canadiens**. Le matériel pédagogique portait sur les principes Sport pur ainsi que sur les règles et les procédures antidopage conformément au nouveau Programme canadien antidopage (PCA). Le CCES offre continuellement des programmes à divers organismes, notamment Football Canada, Sport interuniversitaire canadien (SIC), l'Association canadienne du sport collégial (ACSC) et la Ligue canadienne de hockey (LCH).

Cette année, le CCES ciblait les **athlètes plus jeunes** en exposant les joueurs en formation à des renseignements qui pourraient influencer les décisions qu'ils auraient à prendre éventuellement. Football Canada a offert le cours aux joueurs universitaires ainsi qu'aux joueurs universitaires juniors de l'Ontario et la LCH l'a offert aux joueurs de la Ligue de hockey junior majeur AAA du Québec. Des cours en ligne ont

été offerts aux équipes provinciales qui ont participé aux Jeux d'été du Canada de 2009, soit à 1 970 jeunes athlètes. Vingt organismes nationaux ou provinciaux de sport ont obligé leurs athlètes juniors à suivre le cours *Sport pur – l'ABC d'un sport sain*, souvent pour se préparer aux compétitions internationales à venir où ils pourraient avoir à effectuer des contrôles de dopage pour la première fois.

Le programme de formation **Sport pur : avantages d'un sport sain** a été lancé pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver en décembre 2009. Les athlètes d'Équipe Canada étaient fortement encouragés à suivre le cours offert par le CCES et les médecins de l'équipe. Le programme a suscité l'intérêt des médias à de nombreuses reprises. Par exemple, l'émission *CTV News* a présenté le programme à plus de 500 000 auditeurs. Ainsi, 80 % des athlètes olympiques d'Équipe Canada et plus de 85 % des athlètes paralympiques ont suivi le cours.

Pour les **Jeux d'hiver de l'Arctique** qui ont eu lieu en février, le CCES a fourni un CD comportant des vidéos et des outils sur le sport basé sur l'éthique et le dopage à chaque participant du nord du Canada et des autres nations arctiques.



Chaque année, le programme de formation en ligne du CCES est offert à 20 000 athlètes

Relations avec les médias du CCES

Pendant cette période, le CCES a publié 28 communiqués de presse afin d'informer le public canadien de son travail. Une majorité des communiqués portait sur les résultats des violations et des appels en matière d'antidopage, tandis que d'autres communiqués annonçaient des changements apportés au personnel ou au conseil d'administration du CCES ou étaient axés sur l'administration du contrôle de dopage. Le succès du programme de contrôle de dopage des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver a été souligné à plus d'une occasion.

Gestion des risques

Le projet de gestion des risques représente une initiative échelonnée sur plusieurs années. Cette initiative est appuyée par le Secrétariat Sport pur afin de déterminer les obstacles qui empêchent les organismes de sport d'atteindre leur rendement maximal. La recherche démontre que la capacité d'un organisme de sport à gérer les risques qui nuisent à la sécurité et au bien-être des participants entraîne des répercussions directes sur l'augmentation et la rétention des membres, sur le succès sportif, sur la viabilité financière, sur le respect des lois et des normes et sur la réputation positive dans la collectivité. En 2009-2010, cinq organismes nationaux de sport ont pris part à l'atelier de deux jours.

Subventions Sport pur pour le sport communautaire

Le CCES, en collaboration avec la Fondation Sport pur, finance des programmes qui appuient le sport communautaire axés sur des valeurs.

Le **Fonds communautaire Sport pur** est appuyé par la Fondation de la famille J.W. McConnell grâce à une subvention de 1,89 million de dollars sur quatre ans. Le CCES gère le fonds au nom de la Fondation Sport pur. Bien que le programme s'adresse à tous les Canadiens et les Canadiennes, la priorité est donnée aux programmes axés sur les enfants et les jeunes autochtones, ceux nouvellement arrivés au Canada et provenant des familles à faible revenu. En date du 31 mars, 1 900 demandes avaient été reçues et 152 subventions totalisant 1 425 000 \$ ont été remises. Jusqu'à présent, le Fonds communautaire Sport pur a influencé plus de 60 000 enfants et jeunes ainsi que 7 000 bénévoles.

Le CCES gère le **Fonds Bell pour le sport communautaire** au nom de la Fondation Sport pur. Le fonds appuie les employés et les retraités de Bell qui donnent de leur temps au sport communautaire. Cette année marque la septième année d'existence de ce programme et 450 000 \$ sera remis à plus de 500 équipes, groupes et clubs de l'industrie du sport qui travaillent à intégrer les principes Sport pur à leur programme d'activités. Jusqu'à maintenant, ce programme a remis plus de quatre millions de dollars.

Encourager les activités saines

Le CCES, en partenariat avec Jeunes en forme Canada, a travaillé avec des médecins lors de la conférence annuelle de l'Académie canadienne de médecine du sport afin de trouver des moyens d'aider les enfants et les jeunes à être plus actifs et en meilleure santé. Pour l'occasion, deux brochures médicales Sport pur ont été rédigées en collaboration avec des professionnels de la santé. La première a été étudiée en détail par des docteurs en médecine du sport et s'adressait à des patients souffrant de blessures sportives. La seconde a été rédigée avec l'aide de pédiatres et de médecins généralistes afin de promouvoir les avantages de Sport pur quant à la santé des enfants.



Les Brochures Sport pur sont élaborées avec les spécialistes en médecine sportive



La Tournée des Prix sportifs canadiens s'est rendue à la Grenoble Public School le matin de la cérémonie

Reconnaître l'excellence dans le sport

La 37^e édition du **Prix sportif canadien** a eu lieu à Toronto le 3 mars 2010. Géré par la Fondation Sport pur avec l'aide opérationnelle du CCES, cet événement souligne les réalisations des athlètes, des entraîneurs, des bénévoles et des dirigeants de l'industrie du sport amateur, de même que les sociétés qui les appuient. Cette année, les prix de l'athlète masculin de l'année et de l'athlète féminine de l'année ont été remis respectivement à Jasey Jay Anderson, planchiste, et à Christine Nesbitt, patineuse de vitesse. Le prix de leadership athlétique a été remis à titre posthume à Jack Poole, l'homme qui a joué un rôle essentiel pour que les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver aient lieu à Vancouver et qui a présidé son comité organisateur. Intact Assurance était fier de remporter le prix d'excellence à l'entreprise.

Le matin précédant la cérémonie, un groupe d'athlètes et de dirigeants sportifs a visité la Grenoble Public School du centre-ville de Toronto dans le cadre de la **Tournée Sport pur** qui vise à encourager les élèves à pratiquer un sport sain.

Appuyer les outils et les ressources

Le **site Web du CCES**, www.cces.ca, a été restructuré au cours du dernier exercice financier. Il a été lancé en novembre comme une source beaucoup plus dynamique de renseignements sur le sport basé sur l'éthique. Les athlètes peuvent accéder aux renseignements antidopage directement à www.cces.ca/zoneathlete. Plusieurs nouveaux outils électroniques devraient être lancés au cours du prochain exercice financier, incluant un Assistant AUT et un blogue du président-directeur général.

Le **Livret de classification de substances** est mis à jour chaque année afin de se conformer à la Liste des interdictions de l'Agence mondiale antidopage (AMA). Le livret comprend les marques de médicaments canadiens interdits dans le sport et offre des solutions de rechange non interdites pour des conditions communes. En 2010, le livret a été reformaté afin de mieux refléter les besoins des athlètes, incluant deux nouvelles sections qui associent des médicaments à des conditions communes selon leur statut.

La **Carte de référence antidopage** constitue un aperçu en format de poche des droits et des responsabilités des athlètes, des conseils pour respecter les règlements et des liens vers des ressources antidopage importantes du CCES.

Au cours de la dernière année, neuf avis ont été distribués pour aviser la communauté sportive sur des enjeux et des changements importants, notamment sur les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT), les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver à Vancouver et un sommaire des révisions de la Liste des interdictions de l'AMA de 2010.

Promouvoir une image corporelle saine

Le programme **CorpSensé** consiste à promouvoir des habitudes alimentaires saines et à sensibiliser les gens sur les enjeux liés à une image corporelle positive dans le sport. Depuis 2009, le programme est offert par le CCES, en collaboration avec la Fondation Sport pur. En réaction à la demande constante de ressources et d'ateliers CorpSensé, le CCES a mis sur pied une version française de la trousse de ressources offerte en DVD et lancé un nouveau site Web commandité par Altius Software, qui a été lancé en mai 2010 : www.corpsense.ca.



Recherche

Le CCES contribue à la recherche sur la société, le sport basé sur l'éthique et les tendances de dopage afin de cibler son travail et de mesurer ses résultats.

INRS-Institut Armand-Frappier

Le laboratoire antidopage de l'INRS-Institut Armand-Frappier, le seul laboratoire canadien certifié par l'AMA de Montréal, est un partenaire clé dans la lutte contre le dopage dans le sport au Canada. À titre de chef de file mondial, l'INRS élabore et utilise les méthodes analytiques et les instruments les plus sophistiqués de l'industrie pour analyser des échantillons d'urine et de sang afin de détecter la présence de centaines de substances et de méthodes interdites. Cette année, sous la gouverne de la professeure Christine Ayotte, l'INRS a réalisé une première historique en mettant sur pied et en exploitant le premier laboratoire satellite certifié ISO et accrédité de l'AMA dans l'ovale olympique de Richmond, où plus de 2 500 échantillons d'athlètes ont été analysés prélevés pendant les Jeux d'hiver de 2010. Reconnue comme la mentore et le modèle de rôle en matière d'amélioration de la capacité et de la compétence des laboratoires à l'échelle internationale, la professeure Ayotte est membre du Comité laboratoires de l'AMA qui révisé et établit les normes antidopage mondiales, les documents techniques et les modèles de pratiques exemplaires. L'INRS et le CCES travaillent en étroite collaboration en matière de recherche scientifique afin de renforcer les stratégies de détection actuelles mises en place pour lutter contre les substances et les méthodes de plus en plus sophistiquées. S'appuyant sur l'expertise et les résultats complets d'analyse des échantillons de l'INRS, le CCES acquiert rapidement des connaissances utiles qu'il utilise pour

diriger un programme efficace de test axé sur l'intelligence qui protège les athlètes qui ne se droguent pas.

Engagement Sport pur

Le CCES a effectué de la recherche pratique, qualitative et axée sur des actions afin d'appuyer ses travaux à titre de dirigeant du Mouvement Sport pur. Grâce au soutien de ses nombreux partenaires financiers, le CCES a demandé à des collectivités et à des groupes de sport de participer afin d'extraire des données et des preuves empiriques sur le terrain pour diriger l'évolution de ses travaux en matière de promotion du sport axé sur des valeurs. Voici quelques-uns de ses principaux résultats :

- Transition d'une méthode non normative vers la création d'outils, de modèles et de ressources qui offrent une direction guidée;
- Transition d'une recherche de dirigeants communautaires individuels vers la suscitation de l'intérêt d'un réseau de dirigeants communautaires qui s'engagent envers le changement social dans le sport;
- Mais surtout, adopter une méthode de développement communautaire axé sur des actifs, reconnaître que tous les secteurs, et non pas uniquement l'industrie du sport, doivent participer au processus s'il est possible de retirer les avantages à grande échelle du sport en matière de développement social.



Rapport Sport pur

Le Rapport Sport pur, publié pour la première fois en novembre 2008, a été lancé en quatre étapes dans le *Prospect Magazine* d'Edmonton, tiré à 40 000 exemplaires. Le rapport continue de servir de source de renseignements pour plusieurs collectivités et il a été annexé au rapport du Panel 2010 et au-delà.

Une série de quatre articles est consacrée au rapport Sport pur dans le *Prospect Magazine d'Edmonton*



Détection et dissuasion

Le CCES protège l'intégrité du sport axé sur des valeurs grâce à son rôle de gardien du Programme canadien antidopage.

Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, le CCES a effectué 3,801 contrôles antidopage.

Tableau 1 : Contrôles antidopage par programme, 2009-2010

Type de contrôle	T1	T2	T3	T4	Total
Programme canadien antidopage	495	599	1107	743	2945
Contrôles contre rémunération					
Organismes antidopage	6	9	19	19	53
Fédérations internationales	69	118	223	155	565
Organismes de sport nationaux	75	10	93	60	238
Total	645	736	1442	997	3801

(Les trimestres sont fondés sur l'exercice financier d'avril 2009 à mars 2010.)

Programme canadien antidopage

Cette année, 77 % des 2 945 tests ont été effectués en vertu du Programme canadien antidopage (PCA) (voir tableau 2). Le PCA est financé par Sport Canada et géré par le CCES au nom des athlètes canadiens et de la communauté sportive.

Au cours de l'année, 24 violations aux règles antidopage ont été signalées, des statistiques qui ne s'étaient pas vues depuis les 25 violations de 2004-2005 (voir tableau 3). De ces violations, 17 d'entre elles concernaient la présence de cannabis et le CCES avait averti que ces violations commenceraient à entraîner des sanctions de temps et la publication du nom de l'athlète. Les autres violations ont donné lieu à une sanction de deux ans et un cas d'administration a entraîné la suspension d'un entraîneur pendant 12 ans. Le Registre canadien des sanctions antidopage dresse la liste des athlètes canadiens qui ne peuvent pas prendre part au sport. Cette année, il est possible d'accéder à ce registre à titre d'aperçu des sanctions en cours à la fin de chaque trimestre, et une version mise à jour en temps réel, à www.cces.ca/resultats.



Agents de contrôle de dopage du CCES aux Jeux de Vancouver 2010

Vancouver 2010

L'engagement du CCES envers le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 de Vancouver (COVAN) remonte à plus de quatre années dans le cadre du processus visant à recevoir les jeux à Vancouver et immédiatement après la confirmation que ce serait le cas. Au fil de ces années, le CCES a détaché sept membres de son personnel à COVAN, établissant la fondation pour ce que le rapport des observateurs indépendants de l'AMA a décrit comme étant un « programme antidopage efficace de grande qualité ».

Des membres de l'Équipe Canada, 94 % d'entre eux ont été testés avant les Jeux olympiques et uniquement un peu moins que la moitié d'entre eux ont dû effectuer deux tests. D'Équipe Canada, 87 % d'entre eux ont été testés avant les Jeux paralympiques et un tiers de l'équipe a dû effectuer un deuxième test. Aucun des échantillons prélevés n'a présenté de résultat d'analyse anormal. Pendant les jeux, le CCES a offert des services de soutien au Comité olympique canadien (COC) et au Comité paralympique canadien (CPO) à partir de son bureau national afin d'aider les médecins d'équipe et les athlètes.

Tableau 2 : Contrôles effectués dans le cadre du Programme canadien antidopage, 2009-2010

Sport	EC	HC	Total
ACSC - Badminton	8	0	8
ACSC - Basketball	8	14	22
ACSC - Football	30	40	70
ACSC - Soccer	12	0	12
ACSC - Volleyball	4	0	4
Athlétisme	88	224	312
Aviron	22	97	119
Badminton	4	0	4
Baseball	10	0	10
Basketball	4	8	12
Basketball en fauteuil roula	6	36	6
Biathlon	14	92	50
Bobsleigh	9	0	101
Boccia	4	0	4
Boulingrin	4	0	4
Boxe	18	25	43
Canoë / Kayak	28	94	122
Combiné nordique	0	5	5
Curling	18	1	19
Cyclisme	54	160	214
Escrime	0	4	4
Football junior	28	51	79
Goalball	4	0	4
Gymnastique - Trampoline	6	4	10
Gymnastique - Tumbling	2	0	2
Gymnastique artistique	8	20	28
Gymnastique rythmique	4	0	4
Haltérophilie	26	26	52
Handball	4	0	4
Hockey	0	84	84
Hockey sur gazon	6	10	16
Hockey sur luge	4	20	24
Judo	16	20	16
Karaté	4	0	4
Luge	10	31	41
Lutte	30	25	55
Nage synchronisée	6	10	16
Natation	57	108	165
Patinage artistique	11	17	28
Patinage de vitesse	42	124	166
Pentathlon moderne	0	4	4

Sport	EC	HC	Total
Planche à neige	12	52	64
Plongeon	10	2	12
Racquetball	4	0	4
Ringuette	4	0	4
Rugby	4	12	16
Rugby en fauteuil roulant	4	8	12
Saut à ski	0	5	5
Sauvetage	1	0	1
SIC - Athlétisme	13	0	13
SIC - Basketball	12	9	21
SIC - Cross Country	5	0	5
SIC - Football	44	112	146
SIC - Hockey	20	25	45
SIC - Hockey sur gazon	6	0	6
SIC - Lutte	8	0	8
SIC - Natation	6	0	6
SIC - Rugby	6	0	6
SIC - Soccer	6	0	6
SIC - Volleyball	4	0	4
Skeleton	6	41	47
Ski acrobatique	12	72	84
Ski alpin	18	103	121
Ski de fond	24	62	86
Ski nautique	4	0	4
Ski nordique IPC	11	2	33
Soccer	8	12	20
Softball	0	10	10
Sports équestres	4	10	14
Squash	4	0	4
Taekwondo	6	17	23
Tennis	6	0	6
Tennis de table	8	0	8
Tennis en fauteuil roulant	4	0	4
Tir à l'arc	4	0	4
Triathlon	15	49	64
Voile	8	0	8
Volleyball	8	10	18
Volleyball de plage	4	6	10
Water-polo	8	8	16
Total	944	2001	2945

EC: En compétition HC: Hors compétition

Tableau 3 : Violations aux règles antidopage, 2009-2010

Athlète	Sexe	Sport	Violation	Sanction
Apperley, Tremaine	M	Football junior	Cannabis	Deux mois de suspension
Cates, Curtis	M	Football junior	Cannabis	Cinq mois de suspension
Corner, Bryce	6	Culturisme	Nandrolone	Deux ans de suspension
Galle, Amanda	F	Boxe	Nandrolone	Deux ans de suspension
McLean, Duncan	M	Football du SIC	Oxymetholone	Deux ans de suspension
Moscariello, Valerio	M	Boxe	Administration	Douze ans de suspension
Njau, Morille	M	Football junior	Cannabis	Quatre mois de suspension
Nolan, Shane	M	Football junior	Cannabis	Cinq mois de suspension
Pralow, Karl	M	Football de l'ACSC	Tamoxifène	Deux ans de suspension
Robichaud, Alex	M	Football junior	Cannabis	Four months ineligibility
Sawyer, Matt	M	Football junior	Cannabis	Un mois de suspension
Scheller, Coleman	M	Football junior	Cannabis	Un mois de suspension
Verdoucq, Sebastien	M	Water Polo	Cannabis	Deux ans de suspension
Yeng, Denise	F	Culturisme	Hydrochlorothiazide, Triamterene	Deux ans de suspension
Zarboni-Berthiaume, Chelse	F	Haltérophilie	Refus	Deux ans de suspension
Non-divulgué	N/A	Culturisme	Cannabis	Réprimande
Non-divulgué	N/A	Football de l'ACSC	Cannabis	Réprimande
Non-divulgué	N/A	Football du SIC	Cannabis	Réprimande
Non-divulgué	N/A	Football du SIC	Cannabis	Réprimande
Non-divulgué	N/A	Football du SIC	Cannabis	Réprimande
Non-divulgué	N/A	Football du SIC	Cannabis	Réprimande
Non-divulgué	N/A	Football du SIC	Cannabis	Réprimande
Non-divulgué	N/A	Judo	Cannabis	Réprimande
Non-divulgué	N/A	Voile	Cannabis	Réprimande

Pour le Registre canadien des sanctions antidopage, visitez le www.cces.ca/resultats.



Tests selon la rémunération à l'acte

Au cours de l'année, le CCES a effectué 565 contrôles de dopage rémunérés à l'acte dans le cadre de 40 événements internationaux qui avaient lieu au Canada, incluant les Championnats du monde de ski nautique de 2009, les Championnats du monde de course en ligne (canoë-kayak) de la FIC de 2009, le Championnat du monde junior de l'IIHF, la Coupe du monde courte piste ISU et la 10e édition du Championnat du monde de wushu.

Des services de prélèvement d'échantillons ont également été offerts dans le cadre d'un certain nombre d'événements provinciaux et nationaux pour divers sports comme l'haltérophilie, la dynamophilie et le sauvetage sportif.

En vue des Jeux olympiques d'hiver de 2010, le CCES a dû aider un nombre d'organismes internationaux de sport et d'organismes nationaux antidopage en effectuant des contrôles de dopage auprès des athlètes qui s'entraînaient et qui prenaient part à des compétitions au Canada. Environ 100 contrôles de dopage ont été effectués avant les jeux.

Programme des agents de contrôle de dopage

L'équipe du CCES composée d'agents de contrôle de dopage (ACD) a dirigé le programme antidopage du COVAN. Le rapport de l'OI de l'AMA indique : « Une telle méthode souligne l'importance de mettre en place une ONAD dans le pays qui accueille l'événement. » Au début de l'année, le CCES a publié à nouveau le manuel des ACD afin qu'il soit conforme aux nouvelles règles du PCA.

Programme de prélèvement d'échantillons de sang

L'analyse sanguine lors d'un contrôle de dopage constitue un élément fiable et nécessaire d'un programme antidopage robuste. Il est important de détecter le plus de substances et de méthodes possible inscrites dans la Liste des interdictions comme les hormones de croissance et le dopage sanguin humaine. Après avoir revu le programme de prélèvement d'échantillons de sang, le CCES a prélevé 118 échantillons de sang et le programme avait trouvé toute sa force à la fin de l'exercice financier.

Le prélèvement d'échantillons de sang fera partie du programme Passeport biologique de l'athlète qui surveille et analyse continuellement le sang et l'urine d'un athlète pour déterminer les signes de dopage pour les substances et les méthodes qui sont difficiles à détecter directement, voire impossibles. De nouvelles règles harmonisées entreront bientôt en vigueur afin que le CCES puisse mettre en œuvre le programme Passeport biologique de l'athlète de l'AMA à compter du 1^{er} octobre 2010.

Services aux athlètes

Afin d'appuyer le programme domestique, le CCES a traité 672 demandes d'AUT. En raison des changements apportés à la Liste des interdictions de 2009, où les inhalateurs pour asthmatiques sont permis avec une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, les demandes d'AUT ont triplé par rapport à l'année précédente. Les changements apportés continuellement à la Liste des interdictions et au Standard international pour l'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques posent un défi aux organismes internationaux de sport en matière de gestion des transitions et d'éducation des athlètes et de la communauté médicale.

Dans le cadre de la conférence de l'**Académie canadienne de médecine du sport (ACMS)** qui a eu lieu à Vancouver en 2009, le CCES a distribué un CD de référence pour les médecins, donné une présentation sur l'usage de suppléments et tenu un kiosque de sensibilisation pour répondre aux questions des médecins sportifs. Le CCES lancera un Assistant AUT en 2010 afin de faciliter l'élaboration des exigences liées à l'exemption médicale d'un athlète.

Au cours de l'exercice financier, le personnel a répondu à 1 046 **demandes de renseignements sur les substances** au téléphone ou par courriel. Un nouveau système de suivi électronique pour les demandes de renseignements sur les substances (médicaments, suppléments et AUT) a amélioré l'efficacité à répondre à des appels et l'habileté à soumettre des rapports.



Depuis son lancement en octobre 2009, le nouveau **DRO Global** (www.globaldro.com) a répondu à quelque 25 000 demandes en ligne. Conçu en partenariat avec la United States Anti-Doping Agency (USADA) et UK Sport (maintenant UKAD), DRO Global procure aux athlètes et au personnel de soutien des renseignements sur le statut interdit de certaines substances selon la version actuelle de la Liste des interdictions de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Les **suppléments** continuent de poser un épineux problème pour les athlètes et le CCES, lequel sait que certains athlètes choisissent de faire usage de suppléments afin d'atteindre leurs objectifs nutritionnels. Toutefois, compte tenu du risque de violation aux règles antidopage découlant de suppléments contaminés, le CCES demeure ferme : **les athlètes devraient éviter les suppléments**. Le programme NSF Certified for Sport^{MC} continue de représenter la meilleure option pour minimiser les risques de violation aux règles antidopage par inadvertance. Actuellement, 82 produits ont été certifiés NSF, car ils ne comportent pas de substances interdites.

Les 500 membres du groupe cible enregistré (GCE), la cible principale du programme de contrôle domestique, adhèrent au **programme de localisation de l'athlète**. Les athlètes doivent soumettre en temps opportun les renseignements exacts sur leur localisation afin qu'ils puissent être localisés pour effectuer



DRO Global fournit le statut des médicaments canadiens dans l'industrie du sport

des contrôles en tout temps, n'importe où. Le CCES travaille avec des organismes nationaux de sport et directement avec les athlètes pour éviter les défauts d'informations et les contrôles manqués. Le CCES a commencé à communiquer directement avec les membres de son GCE en envoyant quatre courriels par trimestre pour s'assurer qu'ils connaissent leurs responsabilités et pour mieux fournir des mises à jour et des instructions. Tous les athlètes des sports d'hiver doivent désormais soumettre les renseignements sur leur localisation par le biais d'ADAMS et les athlètes des sports d'été devront bientôt faire de même.



Rapport du vérificateur

Aux membres du Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien pour l'éthique dans le sport au 31 mars 2010 et les états des recettes et dépenses ainsi que l'avoir de l'organisation pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2010 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus. Tel que requis par la Loi sur les corporations canadiennes, nous rapportons que, à notre avis, les conventions comptables ont été appliquées conformément à celles de l'année précédente.

McCay, Duff & Company LLP,
Comptables public agréés
Ottawa (Ontario)
le 30 mai 2010

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2010

Actif	
Courant	
Encaisse - Non restreints	137 836 \$
- Restreints (note 4)	14 910
- Fonds de réserve pour les imprévus (note 8)	5 437
- Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 9)	8 530
Investissements - Non restreints	10 516
- Fonds de réserve pour les imprévus (note 8)	344 563
- Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 9)	429 921
Comptes clients	693 229
Frais payés d'avance	63 869
	<u>1 708 811</u>
Immobilisations (note 6)	137 439
Investissements du CCES projets de partenariat (note 7)	3
	<u>1 846 253 \$</u>
Passif	
Courant	
Comptes fournisseurs et charges à payer	837 353 \$
Crédits reportés (note 4)	14 910
	<u>852 263</u>
Actifs nets	
Excédent	68 097
Avoir investi dans des biens immobilisés	137 439
Investissement en actions du CCES dans les projets de partenariat	3
Fonds de réserve pour les imprévus (note 8)	350,000
Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 9)	<u>438 451</u>
	<u>993 990</u>
	<u>1 846 253 \$</u>
Engagements (note 11)	

ÉTAT DE L'AVOIR DE L'ASSOCIATION POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2010

	Excédent	Avoir investi dans des biens immobilisés	Investissement en actions du CCES dans les projets de partenariat	Fonds de réserve pour les imprévus (note 8)	Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 9)	Total
Solde - début d'exercice	173 597 \$	69 741 \$	3 \$	350 000	447 979 \$	1 041 320 \$
Revenus nets (dépendances) pour l'exercice	(9 528)	(37 802)	-	-	-	(47 330)
Appropriation interfonds (note 9)	9 528	-	-	-	(9 528)	-
Achat de biens immobilisés	(105 500)	105 500	-	-	-	-
Solde - fin d'exercice	<u>68 097 \$</u>	<u>137 439 \$</u>	<u>3 \$</u>	<u>350 000 \$</u>	<u>438 451 \$</u>	<u>993 990 \$</u>

ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 MARS 2010

Revenus	
Patrimoine canadien (Sport Canada)	
- Finance des programmes principaux	5 567 000 \$
- Finance des programmes principaux – langues officielles	15 000
Services d'éthique et d'antidopage – revenus provenant d'autres sources	970 721
Engagement envers le système sportif et Secrétariat Sport pur – revenus provenant d'autres sources	236 787
Revenus d'investissement et d'intérêt	2 337
Divers	<u>6 299</u>
	<u>6 798 144</u>
Dépenses	
Services d'éthique et d'antidopage	5 646 576
Engagement du système sportif et Secrétariat Sport pur	<u>1 198 898</u>
	<u>6 845 474</u>
Revenu net (dépendances) de l'exercice	<u>47 330 \$</u>

1. BUT DE L'ORGANISATION

Le Centre est l'autorité reconnue au Canada en matière de sport fondé sur des valeurs et sans dopage. Au nom de la communauté sportive canadienne, le Centre fournit un leadership solide et efficace au Mouvement Sport pur et au Programme canadien antidopage. Le Centre offre des programmes et des services à l'échelle nationale et internationale en matière de consultation, d'éducation, de soutien technique et de solutions pour faire avancer le sport fondé sur des valeurs et sans dopage au Canada.

Le Centre a été constitué en société sans capital-actions le 29 avril 1991 en vertu de lettres patentes. Le Centre est exonéré de l'impôt sur le revenu étant reconnu comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PROCÉDURES COMPTABLES IMPORTANTES

(a) Fondements comptables

Les recettes et les dépenses sont déterminées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, laquelle consiste à inscrire aux livres les produits gagnés et les charges engagées en les imputant à l'exercice qui s'applique, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement.

(b) Contributions du Patrimoine canadien (Sport Canada)

Les contributions reçues du Patrimoine canadien (Sport Canada) sont assujetties à des modalités et des conditions de dépenses précises. Le Patrimoine canadien (Sport Canada) se réserve le droit de vérifier les livres de l'organisation en tout temps pour identifier, s'il y a lieu, les situations où les dépenses réglées au moyen des contributions ne sont pas conformes aux modalités et conditions établies et où des sommes doivent, par conséquent, être remboursées au Patrimoine canadien (Sport Canada). Les corrections apportées aux contributions des années précédentes paraissent à l'année pour laquelle le Patrimoine canadien (Sport Canada) a demandé le redressement.

(c) Investissements

Les investissements sont classés comme étant susceptibles de vente et sont inscrits selon la juste valeur qui est déterminée en référence aux offres de prix publiées au sein d'un marché actif ou au coût amorti pour des certificats de placement garanti.

(d) Amortissement des biens immobilisés

Les biens immobilisés sont indiqués au prix coûtant, moins le montant cumulé des amortissements. Les améliorations locatives sont inscrites nettes de toutes incitations à prendre à loyer. Ces achats sont amortis selon la méthode linéaire suivante : matériel de bureau, 5 ans; matériel informatique, 3 ans; système comptable, 10 ans; améliorations locatives, selon la durée non écoulée du bail.

(e) Conversion des états financiers établis en monnaie étrangère

Les actifs et les passifs monétaires exprimés en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'année. Les éléments de revenus et de dépenses sont convertis au taux de change en vigueur au moment de chaque transaction.

(f) Investissement en actions du CCES dans des projets de partenariat

L'investissement du Centre dans International Testing Inc. (ITI), une filiale à part entière fait l'objet d'une comptabilisation à la valeur d'acquisition, selon laquelle l'investissement est reporté en fonction des coûts et gains de l'investisseur est indiqué au titre des gains du Centre seulement si une administration est effectuée. La filiale à part entière n'a pas été consolidée en raison du fait qu'elle n'est pas essentielle au Centre. La note au point no 7 décrit la répercussion financière de ITI dans le cas où les états financiers auraient été consolidés.

(g) Utilisation des prévisions budgétaires

La préparation des états financiers en conformité aux principes de comptabilité généralement acceptés au Canada exige que la gestion fasse des estimations et des suppositions qui touchent les montants rapportés en matière de biens, responsabilités, revenus et dépenses et la divulgation des biens et responsabilités éventuels. Les résultats véritables peuvent différer de ces estimations.

(h) Services de bénévolat

Le Centre reçoit les services de plusieurs bénévoles, dont les coûts ne peuvent être raisonnablement estimés. Pour ces raisons, aucune représentation de ces dépenses n'a été incluse dans ces états financiers.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers du Centre comprennent les fonds en banque, les investissements, les comptes clients, les comptes fournisseurs et les charges à payer. De l'avis des gestionnaires, le Centre n'est exposé ni à des taux d'intérêt ni à des risques bancaires considérables en raison de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de sa valeur comptable, à moins qu'il en soit autrement indiqué.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la possibilité que les contributeurs et les clients ne puissent honorer leurs engagements et obligations. Le Centre est exposé au risque de crédit par ses comptes débiteurs. La direction est d'avis que le Centre n'est pas exposé à un risque de crédit important.

4. FONDS AFFECTÉS

Le Centre administre des fonds au nom de l'Entente antidopage international (EAI).

Les fonds en banque de 14 910 \$ sont réservés aux activités connexes à l'EAI. Les recettes différées comprennent 14 910 \$ au sujet de l'EAI.

5. GESTION DES CAPITAUX

Le Centre considère que son capital représente l'équilibre maintenu dans ses actifs nets. Le principal objectif du Centre consiste à investir son capital de manière à lui permettre de continuer à titre de continuité d'exploitation et d'atteindre ses objectifs. Le capital est investi sous la gouverne du conseil d'administration du Centre afin d'offrir un taux de retour raisonnable, de minimiser les risques et de s'assurer que des investissements liquides adéquats se trouvent en caisse pour les exigences actuelles en matière de flux de trésorerie. Le Centre n'est pas sujet à des exigences imposées par les parties externes par rapport à son capital, sauf comme l'indique la note 4.

6. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Net
Matériel du bureau	73 371 \$	37 404 \$	35 967 \$
Matériel informatique	56 925	47 151	9 774
Système comptable	57 778	-	57 778
Améliorations locatives	56 533	22 613	33 920
	<u>244 607 \$</u>	<u>107 168 \$</u>	<u>137 439 \$</u>

Les coûts engagés au titre des améliorations locatives sont nets de 158 800 \$ en incitations pour les améliorations locatives. Amortissement des dépenses pour l'année : 37 802 \$.

Aucun amortissement n'a été signalé dans l'année pour le système comptable puisqu'il n'était pas prêt à être utilisé.

7. INVESTISSEMENT DU CCES - PROJETS DE PARTENARIAT

International Testing Inc. (filiale en propriété exclusive)
\$ 3

Si les états financiers d'International Testing Inc. avaient été consolidés, les biens totaux et les surplus auraient augmenté de 6 559 \$.

8. FONDS DE RÉSERVE POUR LES IMPRÉVUS

Au 25 mars 1997, le conseil d'administration du Centre a approuvé la création d'un fonds de réserve pour les imprévus d'une valeur de 250 000 \$. Ces fonds représentent une source de revenus ou d'appui financier qui vise à compenser les interruptions inattendues d'entrée de fonds au Centre. Voici les appropriations par rapport au fonds :

1997	250 000 \$
2000	(50 000)
2001	100 000
2002	50 000
	<u>350 000 \$</u>

Aucune attribution n'a été approuvée ni requise au cours de l'exercice financier qui se termine en 2010.

9. FONDS DE RÉSERVE POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

Le 26 mars 2002, le conseil d'administration du Centre a approuvé la création de ce qui deviendrait le Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport. Voici les appropriations par rapport au fonds :

2002	250 000 \$
2004	400 000
2004	(33 000)
2005	(20 000)
2007	(149 021)
2010	(9 528)
	<u>438 451 \$</u>

Au cours de l'année, le Conseil a autorisé une appropriation pouvant aller jusqu'à 100 000 \$ du surplus afin de couvrir le déficit d'exploitation. L'appropriation actuelle était de 9 528 \$.

10. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES CONNEXES

Un gestionnaire du Centre est également un directeur de la Fondation Sport pur, un organisme de bienfaisance enregistré. Le Centre a donné un soutien administratif au coût 143 045 \$ à la Fondation et les ventes du matériel promotionnel ont rapporté 7 551 \$ à la Fondation. Ces transactions ont été mesurées selon le montant d'échange, soit le montant de considération établi et accepté par les apparentés. Les comptes clients comprennent un montant échu de la Fondation Sport pur de 116 807 \$.

International Testing Inc. (ITI) est une partie connexe par son statut de filiale à part entière du Centre.

11. ENGAGEMENTS

- (a) Le Centre a conclu une entente contractuelle de services avec l'Institut national de la recherche scientifique (laboratoire INRS), pour un total de 1 320 000 \$ par année. L'entente prendra fin le 31 mars 2010. Le contrat a été prolongé jusqu'au 30 juin 2010. Si le contrat n'est pas renouvelé, l'engagement pour la première période de trois mois prenant fin le 30 juin 2010 correspond à 330 000 \$.
- (b) Le Centre a signé un bail pour son bureau jusqu'au 31 mai 2017 pour un loyer de base annuel et des frais d'exploitation et taxes connexes d'environ 119 000 \$ par année. Le loyer de base annuel sera de :

2011	98 638 \$
2012	102 610 \$
2013	103 272 \$
2014	103 272 \$
2015	103 272 \$
2016	103 272 \$
2017	103 272 \$

12. ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Cet état n'a pas été préparé compte tenu que tous les renseignements pertinents se retrouvent dans les autres états financiers.



PHOTO © GETTY IMAGES

Centre canadien pour l'éthique dans le sport
350-955 rue Green Valley, Ottawa (Ontario) K2C 3V4

Tél. : +1 (613) 521-3340
Télec. : +1 (613) 521-3134
Info ligne du CCES : +1 800-672-7775

www.cces.ca

Fier membre
**SPORT
PUR**

Enregistré par le ONGC
Certificat 001044
ISO 9001:2008
CGSB Registered
Certificate 001044